

COMMUNE de SPRIMONT

Réunion de la Commission Locale de Développement rural (CLDR)

Procès-verbal de la réunion du 27 mars 2018

Sont présents :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission BOZET Jean-Luc, COGNIAUX Franz, DELMAL Christiane, DYKMANS Pierre, MARCHAL Odette, PICQUOT Isabelle et t'SERSTEVENS Jean-Marc.

Monsieur ANCION Claude, Président de la CLDR.

Monsieur DELVAUX Luc, Bourgmestre.

Madame DELVILLE AF, secrétaire de la Commission.

Madame VANNI Maurine, agent de développement au GREOVA.

Sont excusés :

Madame et Monsieur les membres de la commission DEFAYS Alain et VOUE Lucie.

Sont absents :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission BIATOUR Edmond, DANGEZ Jacques, DANHIEUX Yan, DEFLANDRE Yves, DEFGNEE Henry-Jean, DELHAXHE Eric, DELPORTE Pierino, GEORGES Muriel, GRUSELIN Antoine, HEBRANS Michel, LAHAYE Pierre, LEVERD Dominique, MORAY Caroline, MOTTARD Frédéric, PONTHER Joseph, ROUXHET Olivier, THIL Eric et SCHYNS Frédéric.

La séance débute à 20h15.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion interCLDR du 14/12/2017

Le procès-verbal est approuvé sans remarque.

2. Approbation du rapport annuel de l'ODR 2017

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

3. Situation des fiches en cours

FICHE 1.4 : DAMRÉ : aménagement convivial du centre du hameau en y intégrant le CFS

Monsieur DYKMANS souhaite connaître l'évolution du dossier relatif au village de Damré. Monsieur DELVAUX précise que la Commune est toujours dans l'attente d'une décision du CGT quant à son intervention financière dans la mise en œuvre du projet. Le Développement rural a signé la convention le 6 juillet 2017. Madame DELVILLE spécifie que la Commune dispose d'un délai de 24 mois pour lancer la procédure de mise en adjudication. Elle peut néanmoins recourir à une prolongation de ce délai en justifiant que l'évolution du projet dépend de la décision du CGT.

Monsieur ANCION ajoute ensuite que la Commune a présenté deux dossiers au CGT : le dossier du CFS et le projet de scénographie au Centre d'Interprétation de la Pierre. Il espère qu'une fois le dossier de scénographie accepté par le CGT, celui de Damré avancera.

FICHE 1.1 : LOUVEIGNÉ : revalorisation fonctionnelle, économique, urbanistique et récréative du centre

Monsieur ANCION informe les membres de la clôture de la mission de l'auteur de projet ARCADIS par le *SPW-DGO1- Routes et Bâtiments*. La réalisation de la phase 2 du projet de revalorisation du centre de Louveigné ne fait plus partie des priorités régionales. Un permis d'urbanisme avait pourtant été octroyé en 2012. La Commune marque une immense déception quant à cette décision.

FICHE 2.2 : ADZEUX : Plan HP – requalification de l'équipement touristique Haute-Fagne Relax

Monsieur DELVAUX explique qu'une réunion avec le service du Plan HP s'est récemment tenue afin d'envisager la possibilité d'intégrer les voiries du camping *Haute-Fagne Relax* dans le domaine communal. Cette possibilité permettrait en outre de faciliter les raccordements électriques.

La Commune a acquis 16 parcelles dans le domaine *Haute-Fagne Relax*. Elle a rendu un dossier à la Région afin de transformer une partie de la zone touristique en zone d'habitat verte. Le projet semble sur de bonnes voies. S'il est accepté, la Commune pourra y développer de l'habitat permanent.

FICHE 3.5 : HORNAY : Création d'une Maison de village

Monsieur DYKMANS souhaite connaître l'évolution du projet de création d'une Maison de village au Hornay. Messieurs DELVAUX et ANCION expliquent qu'il s'agissait de déplacer les locaux de la Maison des jeunes du Hornay dans le bâtiment PONDANT. La rénovation de ce bâtiment, bien que nécessaire, présentait néanmoins un coût relativement élevé à charge de la Commune. Les autorités communales constatent aujourd'hui que la rénovation du bâtiment est trop onéreuse et réfléchissent à d'autres pistes. Si toutefois le projet évolue, Monsieur ANCION souligne la nécessité d'exiger **un accord écrit de la part du SPW-DGOI** en ce qui concerne le maintien de l'alignement à la route et aux autres bâtisses.

Lors de la construction du lotissement au Hornay, la société THOMAS&PIRON avait cédé une parcelle à la Commune afin de lui permettre d'y développer une Maison de village. Madame PICQUOT souhaite savoir si ce projet aboutira un jour. Monsieur ANCION lui explique que l'emplacement d'une Maison de village à cet endroit n'est pas idéal puisqu'une Maison de jeunes se situe à quelques pas du lotissement et fonctionne relativement bien.

4. Divers

Renouvellement de l'ODR : Monsieur DELVAUX annonce que, suite à la décision du Conseil communal de renouveler l'Opération de Développement Rural sur la Commune de Sprimont, une procédure de marché public pour la désignation d'un auteur de programme en charge du diagnostic socio-économique du territoire a été lancée au début de l'année 2018. Elle a conclu à la désignation du GREOVA le 13 février 2018. La première phase de concertation de la population se déroulera dans les différents villages de la Commune d'avril à mai 2018. Elle sera néanmoins suspendue à partir du 1^{er} juin 2018, comme le requiert la Région wallonne.

PCDN : Monsieur ANCION ajoute enfin que le Ministre COLLIN n'a confié aucune nouvelle commune à la Fondation Rurale de Wallonie pour l'élaboration d'un PCDN.

La séance se clôture par le partage d'un verre de l'amitié à 21h50.